

Code du produit : PEGMATITE
FDS N°: P002

Nb. pages : 4
Date : 19/06/1997

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit : FELDSPATH MIXTE PEGMATITE

Code ETQ : E220

Fournisseur :

CERADEL
19 à 25 rue Frédéric Bastiat
BP 1598
87022 LIMOGES CEDEX 9
Tel : (00.33) 05.55.35.02.35
Fax : (00.33) 05.55.35.02.30
E-mail : ventes@ceradel.fr

Renseignements en cas d'urgence :

Centre anti-poison de votre département.
N° d'appel d'urgence : ORFILA : 01 45 42 59 59
Site web : www.ceradel.fr

2. Composition / informations sur les composants

Caractérisation chimique

SiO ₂	Al ₂ O ₃	TiO ₂	Fe ₂ O ₃	CaO	MgO	K ₂ O	Na ₂ O
80,12%	11,10%	0,13%	0,04%	0,03%	0,03%	7,12%	0,34%

Composants contribuant aux dangers : aucun

CAS-Nr	Désignation chimique	Composition	Symbole de risque	Phrases R
--------	----------------------	-------------	-------------------	-----------

3. Identification des dangers

Principaux dangers : Le produit contient de la poudre de quartz. Eviter toute formation de poussière.

Une inhalation prolongée de fortes concentrations du produit peuvent entraîner des problèmes au niveau des voies respiratoires.

4. Premiers secours

Indications générales : aucune

Inhalation : Faire respirer de l'air frais.

Ingestion : Aucune mesure particulière.

Contact avec les yeux : Laver abondamment avec de l'eau. Si les symptômes persistent, consulter un spécialiste.

Contact avec la peau : Laver la région affectée avec de l'eau.

Information pour le médecin : aucune

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Aucune restriction particulière, le produit est non inflammable.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Fuites et dispersions : ramasser mécaniquement. Nettoyer la zone avec de l'eau.

7. Manipulation et stockage

Manipulation : Eviter la formation de poussière.

Ne pas manger, ne pas boire ou fumer dans l'espace où le produit est utilisé. Bien se laver les mains après avoir manipulé le produit.

Stockage : stocker dans un endroit sec.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Eliminer la poussière en cas de formation de poussières. Une ventilation adéquate est nécessaire pour que les limites d'exposition occupationnelles ne soient pas excessive.

Composants pour lesquels les niveaux de poussières doivent être contrôlés :

Quartz CAS N° 14808-60-7 MAK 0,15 mg/m³

Limite de poussières générales MAK 6 mg/m³

Mesures de protection individuelle :

Protection respiratoire : masque anti poussière

Protection des mains : aucune

Protection des yeux : aucune

Protection du corps : aucune

Mesures d'hygiène : Rincer à l'eau. Retirer les poussières des vêtements.

9. Propriétés physiques et chimiques

Indications générales.

Forme : poudre
Couleur : blanche
Odeur : sans odeur

Modification d'état.

Point de fusion : > 1350°C
Point d'ébullition : non applicable
Point éclair : non applicable
Auto inflammation : non applicable
Danger d'explosion : non applicable
Densité relative : 900 g/l
Solubilité dans l'eau : insoluble
Valeur du PH (100g de produit dans 1 lt d'eau) : 7

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter : non applicable

Matériaux à éviter : non applicable

Produits de décomposition dangereux : aucun produit connu

11. Informations toxicologiques

La pegmatite en poudre (DIN 100) n'est pas toxique. Dans des conditions normales d'utilisation, aucun effet connu sur la santé.

12. Informations écologiques

Information concernant l'élimination : non bioégradable.

Effets écotoxiques : non connu

Autre indications écologiques : le produit n'est pas classé dangereux pour l'environnement.

13. Informations relatives à l'élimination

Produit et emballage : La pegmatite peut être éliminée comme une substance non dangereuse, en accord avec les dispositions locales en vigueur, dans une décharge agréée.

14. Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF : non applicable

Transport maritime IMDG : non applicable

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR : non applicable

La pegmatite n'est pas considérée comme un produit dangereux pour le transport selon la réglementation nationale et internationale.

15. Informations réglementaires

Marquage selon les directives CEE : produit non soumis à étiquetage.

Prescriptions nationales :

Limites d'exposition occupationnelle : mg/m³ 8hr TWA

Poussières : inhalation totale	10
Inhalation respirable	5

16. Autres informations

La pegmatite est un produit naturel pur.

Les informations contenues dans cette fiche sont basées sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Elles sont données de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.